

Formation : Référent Santé et Sécurité au travail

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. RST

Prix : 1590 € H.T.

★★★★☆ 4,5 / 5

Le Code du travail ne fixe pas d'exigence de diplôme ou d'expérience pour la désignation du ou des référents santé et sécurité au travail (SST). La formation de ce salarié est d'autant plus importante, car il doit acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'une véritable politique de prévention.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Cerner les missions du référent santé et sécurité au travail
- ✓ Développer des aptitudes à analyser les risques professionnels
- ✓ Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail
- ✓ Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail

Public concerné

Référent santé et sécurité au travail, salarié désigné compétent, responsable QHSE ou préventeur et animateur sécurité.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Analyse de cas pratiques, mises en situation et jeux de rôles. Réflexion de groupe et jeux pédagogiques.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Référent santé et sécurité au travail, salarié désigné compétent, responsable QHSE ou préventeur et animateur sécurité.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Les enjeux de la prévention dans l'entreprise

- Comprendre les enjeux économiques et sociaux.
- Repérer les différents acteurs de la prévention et leur niveau de responsabilité (civile, pénale).
- Cerner le rôle des membres du CSE et du référent en matière de sensibilisation des collaborateurs.
- Connaître les principales étapes de la politique sécurité et santé dans l'entreprise.

Travaux pratiques

Analyse de groupe sur les politiques en place dans les entreprises des participants, mise en perspective par rapport aux statistiques nationales et discussion sur les axes d'amélioration.

2 Les missions du référent santé, sécurité et conditions de travail

- Mesurer les effets des conditions de travail pour orienter les actions : impacts psychologiques, physiques, financiers.
- Réduire les accidents de travail, maladies professionnelles et accidents de trajet : l'arbre des causes.
- Évaluer la politique de prévention à l'aide d'indicateurs concrets : taux de fréquence et taux de gravité.

Travaux pratiques

Projection d'une vidéo sur un accident de travail : analyse de cet accident et réalisation de l'arbre des causes.

3 La prévention des risques professionnels et le plan de prévention

- Établir une politique de prévention adaptée en distinguant danger, risque et dommage.
- Analyser les situations de travail réelles et prendre en compte les écarts avec le travail prescrit.
- Appliquer les 9 principes de la prévention : les bonnes pratiques de prévention et leurs différents niveaux.
- Exploiter les documents obligatoires : registres, DUERP, comptes rendus de visite, PDP...

Travaux pratiques

Cas pratique d'une entreprise, réalisation par équipe du DUERP et présentation au groupe.

4 La prévention de risques spécifiques

- Repérer les différents risques psychosociaux et les différentes formes de violence au travail.
- Agir sur les troubles musculosquelettiques à l'aide de notions de base d'ergonomie.
- Intervenir sur les problématiques liées au télétravail : mise en place de la démarche et suivi.

Travaux pratiques

À l'aide de photos et de vidéos, réalisation d'un plan de prévention sur des situations factuelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Devenir l'acteur incontournable de la santé sécurité de l'entreprise

- Se positionner dans son rôle à tous les niveaux de l'entreprise : direction, management, collaborateurs.
- Devenir l'interlocuteur privilégié des représentants du personnel.
- Négocier ses moyens d'action avec les différents acteurs de l'entreprise.

Travaux pratiques

Travail collaboratif pour élaborer un plan d'action afin d'intégrer le référent SST à tous les niveaux de l'entreprise et maîtriser ainsi la politique de prévention.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 9 mars, 18 mai, 1 oct.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 18 mai, 1 oct.